

Cette lettre d'information a pour objectif de promouvoir le dispositif FACT en région Occitanie : mieux le faire connaître aux porteurs de projets potentiels, diffuser toute l'actualité du moment et présenter des démarches soutenues par le Fonds.

● Faire du CSE un levier d'amélioration des conditions de travail et de la qualité du dialogue social

Les évolutions récentes du cadre législatif bouleversent les modalités du dialogue social, notamment sur les questions de santé au travail et de conditions de travail. Elles se traduisent en particulier par l'élargissement du champ de la négociation collective et la refonte du paysage des instances représentatives du personnel avec le regroupement des trois anciennes instances - DP, CE, CHSCT - dans une instance unique, le Comité Social et Économique (CSE).

Pour autant, les conditions d'un dialogue social de qualité restent, en partie, à inventer. Au niveau des PME/TPE de nombreuses interrogations subsistent sur les modalités de fonctionnement de cette instance et sa capacité à appréhender les attributs Santé Sécurité au Travail et Conditions de Travail dans un cadre plus large. Les parties prenantes du dialogue social ont besoin d'être outillées et accompagnées pour se saisir des opportunités ouvertes par ce nouveau cadre d'exercice et construire un CSE à la hauteur des enjeux de leur entreprise et de son organisation. Dans cette perspective, le premier appel à projet FACT de l'année 2019, vise à soutenir, à l'échelle d'une entreprise, d'un territoire ou d'une branche professionnelle, des démarches innovantes favorisant un usage vertueux de ce nouveau cadre législatif. Il s'agit, en particulier, d'accompagner, en lien avec les observatoires départementaux d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation collective, la mise en place des CSE et le développement d'une dynamique sociale au service de l'amélioration des conditions de travail et de la performance au niveau des PME/TPE.

Les dates à retenir :

- 20 février 2019 : lancement de l'appel à projet
- 19 avril 2019 : date limite de dépôt des dossiers
- mai 2019 : commission FACT pour la sélection des dossiers

[POUR EN SAVOIR PLUS ➔](#)

● Le FACT en Occitanie en 2018

Petit récapitulatif sur la mobilisation du FACT en Occitanie pour l'année qui vient de s'achever :

Appel à projet « Agir en faveur de l'égalité professionnelle et de la santé »	Appel à projet « Aider les entreprises à maintenir en emploi des personnes fragilisées par des problèmes de santé »	Total Occitanie en 2018
3 projets soutenus : 1 accompagnement d'entreprise, 1 action collective et 1 projet de branche	7 projets soutenus : 5 actions collectives et 2 projets de branche	10 projets soutenus
65 662 euros	371 958 euros	440 650 euros

● Le FACT en webinaire

Vous êtes concernés par la mise en place d'un CSE dans votre entreprise et vous cherchez à saisir cette opportunité pour faire progresser le dialogue social et la qualité de vie au travail ? Vous accompagnez des entreprises sur ces questions et souhaitez dépasser les logiques de seules mises en conformité et faciliter une utilisation vertueuse de la réglementation ? Participez à ce webinaire qui vous permettra d'en savoir plus sur l'appel à projets du Fact, et l'appui à des démarches innovantes sur ces questions.

[▶ Revoir le webinaire](#)

● Deuxième appel à projet lancé en avril 2019

Le deuxième appel à projet de l'année sera sur le thème « La QVT, un levier pour agir sur l'attractivité d'une entreprise, d'un secteur d'activité, d'un territoire ». Il sera ouvert le 29 avril prochain pour une date limite de dépôt des dossiers le 12 juillet 2019. Une journée d'appui à la construction des projets sera organisée le 22 mai prochain pour les porteurs de projets intéressés.

VOTRE CONTACT c.prieur@fact.fr

